

L'UNESCO et les bibliothèques numériques

Abdelaziz Abid
UNESCO

Dès sa création il y a 55 ans, l'UNESCO s'est préoccupée de l'état des bibliothèques dans le monde, elle a créé des bibliothèques publiques pilotes, recommandé des normes de service et encouragé vigoureusement la mise en place de systèmes nationaux de bibliothèques et d'information.

Le Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque publique, qui est maintenant à sa troisième édition, a contribué à promouvoir le rôle et la mission de la bibliothèque publique à travers le monde. Une charte similaire portant sur le rôle de la bibliothèque scolaire dans le processus de l'apprentissage a été adoptée par la conférence générale de l'UNESCO il y a 2 ans.

Les bibliothèques numériques, les bibliothèques virtuelles : ces termes sont souvent utilisés de manière interchangeable alors qu'ils ne le devraient pas. Le premier réfère à une façon de coder, alors que le second indique un processus, une évolution. La transformation des bibliothèques traditionnelles en bibliothèques virtuelles s'effectue progressivement. Le développement des nouvelles technologies de l'information dans les bibliothèques a connu plusieurs formes.

L'informatisation des bibliothèques

Les bibliothèques ont très tôt engagé l'informatisation de leur gestion. Depuis l'invention du format MARC (Machine Readable Cataloguing) au milieu des années 1960, la plupart des pays ont adopté une variante nationale de ce format. Actuellement, les bibliothèques des pays développés ont presque toutes un système informatisé de gestion, en particulier les modules qui assurent la création du catalogue et le prêt. L'informatisation fait disparaître inéluctablement l'édition des catalogues sur fiches au profit des catalogues interrogeables en ligne, les OPAC (Online Public Access Catalogues). Depuis les années 1990, le développement de l'Internet et récemment de l'Intranet, tend à faire disparaître la distribution des catalogues sur CD-ROM au profit d'un accès direct par les réseaux aux fichiers constamment à jour. L'UNESCO a soutenu un grand nombre de projets d'informatisation de bibliothèques

CDS/ISIS

La famille de logiciel CDS/ISIS de l'UNESCO est depuis longtemps un outil très utilisé par les bibliothèques. Aujourd'hui il s'adapte à l'environnement des bibliothèques virtuelles grâce à des outils qui simplifient des tâches comme la publication on-line (ou CDROM) des catalogues bibliographiques (GENISIS 2) ou des moteurs qui peuvent soutenir le développement d'applications de gestion de bibliothèques (WWWISIS).

L'UNESCO soutient aussi des solutions logicielles « libres ou gratuites » aux bibliothèques virtuelles, comme CDS/ISIS et Greenstone.

Greenstone

Les deux logiciels offrent deux solutions qui se complètent et qui sont ouvertes au support de différents langages. CDS/ISIS a également un groupe de soutien au Vietnam qui s'est aussi chargé de la traduction du logiciel.

L'interconnexion des catalogues

L'adoption de règles de catalogages et de formats suffisamment compatibles permettent de réaliser l'interconnexion des catalogues par la mise en œuvre d'un protocole commun de communication Z39.50 (ISO 23950). Ainsi, une bibliothèque peut offrir à ses lecteurs, l'interrogation de tous les autres catalogues du monde (utilisant la même protocole) à travers son interface locale (ergonomie et langue de dialogue locales).

Les collections numériques

Depuis quelques années, les grandes bibliothèques se sont lancées dans des programmes de constitution de collections numériques pour des raisons de préservation ou d'élargissement de l'accès aux documents rares ou patrimoniaux. Ce mouvement est tellement important que des sites sur les collections numériques se sont créés sur l'Internet.

Mémoire du monde

L'édition électronique scientifique

Parallèlement à l'édition électronique commerciale progressivement mise en place depuis 7-8 ans par les grands éditeurs internationaux (Elsevier, Springer, Academic Press, Kluwer, ...), les communautés de chercheurs et les bibliothèques universitaires développent des filières d'édition électronique pour leur propre production scientifique (preprints, thèses, colloques, ...) et pour alimenter les technologies d'enseignement à distance (cours, didacticiels, ...). Ces productions sont traitées dans des formats plus élaborés que le mode image qui a prévalu pour les opérations de numérisation des documents papier. Il s'agit ici de formats de type SGML (Standard Generalized Mark-up Language), en particulier HTML et XML. La DTD (Description du type de document) de la TEI (Text Encoding Initiative) est la base de toutes les opérations récentes de structuration des documents universitaires en sciences humaines et sociales en Amérique et en Europe. Le protocole Z39.50 a désormais des extensions qui permettent d'exploiter directement la structure de type SGML pour la recherche dans le document.

L'acquisition des documents électroniques publiés

L'offre de documents électroniques pose actuellement de nombreux problèmes aux bibliothèques. Certaines publications ne paraissent que sous cette forme, il est donc évident que les bibliothèques doivent les acquérir ou au moins y accéder. Cependant la réglementation qui se met en place assimile l'acquisition du document électronique à un licence d'utilisation du contenu et fait l'objet d'un contrat bilatéral. Les questions juridiques sont actuellement portées sur le devant de la scène internationale. Les bibliothèques ont essentiellement recours à un accès aux documents sur le serveur de l'éditeur ou à travers un prestataire qui peut être une agence d'abonnement (Swets, Dawson, Blackwell's, ...) ou d'un réseau coopératif (OCLC, PICA, ...). La livraison de documents électroniques sur le site local d'une université ou d'un consortium de bibliothèques est encore expérimentale, mais semble être la solution d'avenir pour l'exploitation de la littérature scientifique éditée.

L'UNESCO contribue par le biais du réseau INASP ou précédemment des contrats avec l'INIST et la BL à faciliter l'accès des chercheurs des pays en développement aux publications électroniques.

Quelques exemples de bibliothèques virtuelles soutenues par l'UNESCO

Bibliothèque virtuelle méditerranéenne (MEDLIB)

Le projet de Bibliothèque virtuelle méditerranéenne se fixe pour objectif de constituer un réseau de bibliothèques et un lieu d'expression des différentes langues et cultures ayant des centres d'intérêt communs et de faciliter la mise en valeur de leur patrimoine documentaire au moyen d'Internet.

Le bassin méditerranéen est un lieu aux trésors culturels, linguistiques et historiques incomparables, bâtis sur une longue histoire faite d'échanges, d'influences réciproques et de migrations qui se poursuivent encore aujourd'hui. La Méditerranée est une zone de transition entre les pays du Nord et ceux du Sud, c'est-à-dire, entre des systèmes économiques et politiques différents, entre riches et pauvres, entre religion et laïcité, qui sont des critères dont les contours, géographiques notamment, ne coïncident pas.

Les autoroutes de l'information et tout particulièrement l'Internet sont un moyen privilégié pour la mise en valeur du patrimoine d'information en constituant un ensemble de liens entre les sources des connaissances, les lieux d'action que sont les bibliothèques, les universités, les laboratoires, les administrations, les entreprises pour lesquels l'information est devenue vitale.

C'est dans ce contexte que se place l'initiative de l'UNESCO qu'est la Bibliothèque virtuelle méditerranéenne (MEDLIB¹). L'idée maîtresse de cette initiative est de mettre en valeur, au moyen d'Internet, le patrimoine documentaire du monde méditerranéen produit par les établissements des pays de la région, mais également en dehors de la région.

Domaine public

L'UNESCO s'attache à faciliter la production et l'accès à l'information le plus large possible. Un aspect important est celui de l'accès aux travaux du domaine public. De nombreuses collections de documents d'une très grande richesse sont conservées dans les bibliothèques des pays méditerranéens qui retracent l'histoire de la pensée et des cultures, en particulier arabes. Par ailleurs, de nombreux textes ou documents contemporains témoignent également d'une grande vivacité culturelle et intellectuelle et d'une grande créativité tout autour de la méditerranée. Du domaine public, ces collections pourraient être mises en valeur par leur diffusion très large au travers des réseaux tels qu'Internet. Cela nécessite un travail préalable :

- d'identification des sources d'informations et de documents, des services à offrir, des documents, des catalogues, des thésaurus existants
- la définition de priorités, compte tenu de l'ampleur de ce travail et des ressources nécessaires à la fois humaines, techniques et financières,
- de numérisation, de mise en forme et d'indexation, ceci dans un contexte multilingue.

La définition des contenus dans le cadre de MEDLIB est véritablement cruciale. Il est nécessaire d'établir des priorités et une méthode d'approche claire : aura-t-on une approche patrimoniale ou encyclopédique, thématique ou historique ? Un thème devrait être choisi caractérisant le monde méditerranéen et cependant suffisamment ouvert des évolutions

¹ Site web de MEDLIB :

<http://www.unesco.org/webworld/mediter/medlib.htm>

possibles. De plus, devra-t-on concentrer MEDLIB sur le patrimoine documentaire du passé ou bien l'ouvrira-t-on également sur la production contemporaine de documents et sera-t-elle un lieu où pourra s'exprimer la créativité culturelle et intellectuelle méditerranéenne ?

Accès à l'information

L'Internet est un lieu par excellence où se développe le domaine public, il suffit de voir l'efflorescence de sites, de forums de discussion, de groupes d'information (news groups) couvrant des domaines très variés et ceci, de façon tout à fait spontanée, non régulée. L'Internet est la plus grande bibliothèque du monde dans laquelle les informations ne sont pas véritablement structurées et classées et que des méthodes d'accès ou de classification ne soient véritablement adoptées et établies à grande échelle. Des articles récents montrent que les meilleurs moteurs de recherche sur Internet ne permettent d'accéder, au mieux, qu'à environ 30% des informations correspondantes à une recherche, ce qui montre l'insuffisance de leurs méthodes d'accès à l'information. De plus, rien ne garantit qu'une même interrogation exprimée dans une même langue à partir de différents moteurs de recherche donne les mêmes résultats. Compte tenu de l'accroissement actuel et futur prévisible du nombre de documents sur Internet, cette question deviendra un des problèmes cruciaux de l'accès à l'information.

Multilinguisme

La diversité des langues et des modes d'écriture utilisés dans les bases de données, les documents, les catalogues, les thésaurus et les interfaces sur Internet engendrent des freins puissants à l'accès à l'information.

Des recherches sont actuellement en cours et un certain nombre de résultats ont déjà été obtenus qu'il conviendrait d'identifier afin d'étudier de quelle façon ils pourraient être appliqués dans le cadre de MEDLIB. Une voie particulièrement prometteuse est l'établissement de thésaurus multilingues permettant d'effectuer une recherche de document dans une langue et d'obtenir les réponses dans la même langue et également d'autres langues. Un projet pilote pourrait être conçu et réalisé dans lequel plusieurs langues pourraient être associées (arabe, anglais, français, hébreux) dans un même moteur de recherche et ouvert sur une généralisation à la fois sur le plan des contenus et sur celui de son extension institutionnel et géographique.

Normes

L'utilisation de normes et de standards est nécessaire à une ouverture aussi grande que possible des services et des applications c'est-à-dire offrant les plus grandes possibilités de modularité et flexibilité des systèmes. Il n'est certainement pas question d'établir des modèles uniques de structures et d'organisation des données mais plutôt d'utiliser des normes et standards facilitant l'établissement d'interfaces entre structures de données différentes, ceci afin de permettre de prendre appui sur ce qui existe déjà que ce soit dans le domaine du catalogage, de la recherche et l'accès à l'information, des protocoles de communication (tels que UNIMARC, Z39.50, HTTP, HTML, XML, etc.).

Ressources humaines

Dans le domaine de l'information, les ressources humaines sont essentielles pour garantir la qualité et la continuité des services et, ce d'autant plus qu'ils sont appelées à une très large diffusion au travers de l'Internet. Professionnels des bibliothèques et de l'information, mais également spécialistes des technologies de l'information et de la communication chargés de

développer et de mettre en place des services et des applications, tous concourent au service du public, grand public ou public spécialisé. La formation aux concepts, aux méthodes, aux outils, joue un rôle déterminant dans la qualité des prestations et des services fournis. Des programmes de formation devraient être élaborés en fonction des besoins exprimés dans la région selon des différentes catégories professionnelles de personnes à former : bibliothécaires et documentalistes, techniciens et ingénieurs spécialistes de l'informatique et des réseaux.

Activités réalisées et premiers résultats obtenus

Catalogage des manuscrits arabes

Dans le cadre du programme MEDLIB, un séminaire sur le catalogage des manuscrits arabes a eu lieu à la Bibliothèque nationale de France du 7 au 9 décembre 1998. Conjointement organisé par l'UNESCO, la Bibliothèque nationale de France et la Commission nationale française pour l'UNESCO, ce séminaire a permis la participation de douze responsables du catalogage des manuscrits arabes de bibliothèques méditerranéennes (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Espagne, Liban, Maroc, Tunisie, ainsi qu'une invitée de Mauritanie).

Le séminaire a permis de lancer une réflexion coopérative dans ce domaine au travers d'un panorama des travaux français et internationaux sur la question, des normes permettant la prise en compte du multilinguisme et du multialphabétisme. S'orientant vers l'avenir, les participants ont discuté sur les possibilités de définir et de mettre en place un catalogue collectif méditerranéen multilingue comme porte d'accès aux collections numérisées.

La Bibliothèque nationale de Tunisie effectue son entrée sur Internet

Avec l'appui de MEDLIB, la Bibliothèque nationale de Tunisie s'est engagée dans la société de l'information. Disposant désormais de la messagerie électronique (Bibliotheque.Nationale@email.ati.tn), elle met en place les moyens techniques qui lui permettront de rendre accessible sur Internet sa base de donnée Tunisiana du patrimoine ancien et celle de la Bibliographie nationale depuis 1997 (en caractères arabes et latins) ainsi qu'un certain nombre de manuscrits rares et des manuscrits coraniques représentant 40 pages dans un premier temps. D'autres documents seront également accessibles dans l'avenir tels que des monographies d'auteurs arabes en arabe et en français, les périodiques et des documents de référence.

Le Centre national de Documentation du Maroc développe ses informations sur l'Internet

Le Centre national de Documentation du Maroc qui assure le dépôt légal au Maroc développe les moyens d'accès à ses bases de données sur la toile avec l'appui de MEDLIB. Le site offre l'accès à quatre bases de données : une base de données de périodiques, la base DALILMA sur les chercheurs dans le domaine de l'environnement, la base FEMME et la base EDUCATION. Le site intitulé CND-Online (à l'adresse <http://www.mpep.gov.ma/logon.htm>) est accessible avec les deux principaux logiciels d'accès au web.

Le Centre d'Etudes sur l'Information scientifique et technique d'Alger

Le CERIST étend sa collection de bases de données disponibles sur Internet et a organisé un séminaire destinés aux bibliothécaires algériens, tout spécialement ceux de la Bibliothèque nationale d'Algérie, et aux spécialistes de l'informatique chargés de concevoir et mettre en place des applications pour les bibliothèques.

Un catalogue collectif en Palestine

L'université de Birzeit et l'Université Al Quds de Jérusalem ont coopéré à l'élaboration d'un catalogue collectif pour leurs bibliothèques dans le cadre de MEDLIB. Les deux universités utilisant le même logiciel MINISIS, cousin de CDS/ISIS, pour gérer les catalogues de leurs bibliothèques ont décidé de s'associer pour créer dispositif commun d'accès aux catalogues indépendamment de leur localisation dans l'une ou l'autre université et leur formats d'enregistrement. Pour les responsables du projet au sein des deux universités, cette initiative est conçue comme le point de départ d'une bibliothèque numérique académique palestinienne et le germe d'un réseau académique palestinien.

Perspectives

Une étude a été entreprise conjointement avec l'IFLA afin d'identifier les catalogues numérisés autour de la Méditerranée et d'étudier les conditions à réunir pour l'établissement d'une passerelle permettant un accès aussi unifié que possible à ces catalogues par Internet. L'établissement d'une telle passerelle requiert une démarche nécessairement progressive qui doit tenir compte des questions de diversité des langues utilisées et des systèmes d'écriture, les systèmes informatiques existants et les bibliothèques déjà numérisées mais avec des normes différentes, voire même en dehors de toute norme, des langages documentaires utilisés, des ressources humaines existantes.

La bibliothèque virtuelle d'Amérique latine et de la Caraïbe :

Sahel point doc

Les télécentres communautaires polyvalents

Les bibliothèques d'aujourd'hui tentent de construire des collections ou de fournir un accès à une documentation numérique, mais elles n'ont pas trouvé la ou les recettes exactes pour reconstituer les fonctions et les rôles des bibliothèques autour des ces nouveaux matériaux, et en particulier, elles ne savent pas comment changer de forme sans, en même temps, changer de valeur. Dans le cas de livres imprimés, les bibliothèques peuvent concrétiser leur potentiel de service de différentes manières, par exemple à travers le prêt et à travers un accès direct au rayonnement pour feuilleter les ouvrages. Avec les matériaux numériques, les bibliothèques doivent apprendre à réaliser leurs fonctions de base à travers d'autres formes de développement qui prendront en compte les caractéristiques matérielles particulières des documents numériques. Lire un rouleau nécessite deux mains, et donc la simple tâche de prendre des notes nécessite deux personnes. Ce qui implique une logistique différente, un certain niveau de bruit, etc. Un manuscrit, par contraste, peut être utilisé et copié seul, et l'apparition de la lecture silencieuse a certainement coïncidé avec son développement. Plusieurs formes de segmentation du texte, qui ont en final mené à la séparation des mots, à la

création de paragraphes et à la ponctuation ont aussi émergé, probablement pour rendre l'interface plus conviviale. Les bibliothécaires doivent inventer de nouveaux modes d'accès, de nouvelles façons de stocker, de nouveaux instruments de catalogage, de nouveaux moyens d'atteindre les éléments, qui transcendent les frontières géographiques et même nationales. Ils doivent concevoir différemment l'usage et la recherche. De nouvelles formes de conservation garantissant la permanence et d'accessibilité des ressources numériques du cyberspace doivent émerger.

Le développement d'Internet, du World Wide Web et maintenant de Linux et du mouvement des logiciels dont les sources sont libres démontrent que, quelque part, l'humanité est en train de découvrir l'immense pouvoir de son intelligence lorsqu'elle est diffusée et partagée. Si les bibliothèques acceptaient de prendre leur pleine place dans le développement de l'édition scientifique électronique, elles se trouveraient impliquées dans une des transitions majeures de notre civilisation. Au-delà du rôle de l'éditeur, les bibliothèques découvriront aussi qu'elles peuvent (et doivent) faciliter toutes les synergies entre les membres de leur communauté. Elles peuvent les aider à se relier à travers un réseau mondial, qui aurait pour raison d'être l'ensemble de l'humanité et son bien-être.